

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 54 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANITA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Aurélien GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
	Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

REÇU

RAPPORT N° 170615-23-TOU- le 22 JUIN 2017

POLITIQUE TOURISTIQUE
PLANS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

SOUS-PRÉFECTURE
DU PAYS BASQUE

Mme CAMPELLO rappelle qu'en 2016, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques a instauré un nouveau mode d'intervention sous forme d'appel à projets.

Pour 2017, le Département a renouvelé ce dispositif visant à accompagner l'organisation et le développement touristiques des territoires. La date limite de dépôt des dossiers de candidature était le 15 mai 2017.

L'objectif de cet appel à projets est d'instaurer des partenariats avec les territoires, afin d'améliorer la compétitivité du tourisme départemental en synergie avec les axes stratégiques et les orientations du schéma départemental du tourisme 2016-2020.

La Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn, en collaboration avec son Office de Tourisme, a déposé, conformément aux délibérations en date du 13 avril dernier, un dossier de candidature afin de solliciter des subventions sur les projets suivants :

▪ **Réalisation de contenus pour les outils de communication PLR**

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant	%
Réalisation des contenus (descriptifs, photos, traces GPS)	34 590 €	Conseil Départemental	23 295 €	50%
Traductions des descriptifs	10 000 €	Sous-total aides publiques	23 295 €	50%
		Autofinancement	23 295 €	50%
Droits cartographiques IGN	2 000 €			
TOTAL DÉPENSES	46 590 €	TOTAL RECETTES	46 590 €	100%

▪ **Réalisation d'un schéma directeur de signalétique touristique**

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant	%
Réalisation schéma (prestation de service)	40 000 €	Conseil Départemental	20 000 €	50%
		Sous-total aides publiques	20 000 €	50%
		Autofinancement	20 000 €	50%
TOTAL DÉPENSES	40 000 €	TOTAL RECETTES	40 000 €	100%

▪ **Réalisation d'une étude de positionnement du Centre de Peyranère**

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant	%
Réalisation étude	40 000 €	Conseil Régional	20 000 €	50%
		Conseil Départemental	12 000 €	30%
		Sous-total aides publiques	32 000 €	80%
		Autofinancement	8 000 €	20%
TOTAL DÉPENSES	40 000 €	TOTAL RECETTES	40 000 €	100%

Concernant cette dernière opération, des financements seront également sollicités auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de son règlement « Aides au tourisme – Conseil », à hauteur de 50%.

le 22 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
64000 OLORON

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** les plans de financement présentés.
- **ADOpte** le présent rapport,

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

le 22 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE